



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

effectifs de personnel

Question au Gouvernement n° 2487

Texte de la question

MOYENS DES FORCES ARMÉES

M. le président. La parole est à Mme Marie Récalde, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Marie Récalde. Monsieur le ministre de la défense, à la suite des événements tragiques qui ont endeuillé notre pays en ce début d'année, je tiens d'emblée à rendre à mon tour un hommage appuyé à nos forces de sécurité et à saluer leur professionnalisme sans faille en ce moment de crise extrême. Je tiens également à saluer l'importante contribution que nos forces armées ont apportée sans délai aux forces de sécurité publique afin de garantir la sécurité de nos concitoyens.

Lors de ses vœux aux armées, le 14 janvier dernier, le Président de la République a annoncé un ralentissement du rythme de réduction des effectifs du ministère de la défense afin de donner aux armées les moyens humains nécessaires pour lutter contre la menace terroriste sur le territoire national.

Actuellement, 19 000 hommes au total qui sont engagés sur le territoire français et dans les opérations militaires extérieures. La décision de notre chef des armées d'engager nos forces au Sahel et, désormais, en Irak, dans la lutte contre le terrorisme était une décision courageuse et ô combien nécessaire, non seulement pour la sécurité de ces régions et de leurs populations, mais aussi pour la nôtre. Aujourd'hui, nous le mesurons avec davantage encore de gravité.

Monsieur le ministre, sans remettre en cause la loi de programmation militaire dont une mise à jour est d'ores et déjà prévue avant la fin de l'année, comment comptez-vous renforcer nos capacités de protection du territoire national, ainsi que nos capacités de renseignement et de lutte contre les cyberattaques ? Pouvez-vous nous indiquer quelles décisions, notamment budgétaires, ont été arrêtées ce matin lors du conseil de défense qui s'est tenu autour du Président de la République ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Je vous remercie, madame la députée, d'avoir souligné la contribution importante que les forces armées ont apportée en appui aux forces de sécurité, de police et de gendarmerie au cours des événements tragiques que nous venons de vivre. Il s'agit d'une mobilisation exceptionnelle de plus de 10 000 hommes réunis en moins de trois jours : c'est remarquable. En ce moment même, ils contribuent à préserver la sécurité de nos concitoyens, et je tiens à les saluer avec le plus grand respect. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Vous l'avez rappelé, madame la députée, le Président de la République m'a demandé de lui présenter des propositions concernant l'étalement de la déflation des effectifs du ministère de la défense prévue dans la loi de programmation militaire. Ce matin, il a présidé un conseil de défense au cours duquel il a d'abord décidé que l'actualisation de la loi de programmation militaire qui, aux termes de l'article 6 de ladite loi, devait avoir lieu en

fin d'année, aurait lieu dès le printemps, afin que le Parlement, en particulier la commission de la défense, puisse s'en saisir et y collabore, et que le texte soit examiné en séance publique avant l'été. Nous pourrions ainsi réexaminer l'état des menaces et les nouvelles capacités à déployer.

D'autre part, suite à un travail mené par le chef d'état-major des armées et mes principaux collaborateurs, le Président de la République a retenu la proposition qui lui a été faite non seulement d'étaler, mais aussi d'alléger la réduction des effectifs militaires prévue dans la loi de programmation. Cet allègement concernera 7 500 postes à partir de maintenant, dont 1 500 postes préservés en 2015 par rapport à la réduction prévue.

Ces effectifs maintenus permettront de renforcer la protection intérieure, le renseignement et la cybersécurité.
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie Récalde](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2487

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [22 janvier 2015](#)